

# Agrandissement

## Bâtiment principal

Ce dépliant présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Le coût du permis est de 50 \$ pour des travaux estimés à 2 000 \$ et moins et de 100 \$, pour des travaux estimés à plus de 2 000 \$, pour une période de 12 mois. Pour l'ajout d'un logement accessoire, des frais de 100 \$ supplémentaires sont exigés.

### Cadastre

Le terrain, sur lequel doit être érigée la construction projetée, doit former un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre. Renseignez-vous au service d'urbanisme pour la réforme cadastrale en cours.

Numéro de lot (s) : \_\_\_\_\_

### Emplacement

Les marges à respecter varient selon les secteurs de zone. Renseignez-vous au service d'urbanisme afin de connaître ces distances.

Secteur de zone : \_\_\_\_\_

	avant	latérale	arrière
Marges			

Lot d'angle

### Chambre à coucher

Si vous augmentez le nombre de chambres à coucher, il sera important de vérifier auparavant la capacité de l'installation sanitaire.

### Code national du bâtiment

Les travaux doivent être conformes au Code national du bâtiment 1990 et au Code de plomberie (ex. : degré de résistance au feu, proportion de fenestrations, etc.).

### Superficie

La superficie maximale de votre agrandissement est déterminée par le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) qui varie selon les zones. Le C.O.S. est la proportion totale de la superficie pouvant être construite par rapport à la superficie de l'emplacement en excluant les stationnements, les galeries, les balcons, les patios et les remises. Renseignez-vous au service d'urbanisme afin de connaître la superficie maximale autorisée.

	actuel	maximum
C.O.S.		
Superficie maximale :		

### Logement accessoire

Le logement accessoire est autorisé dans certaines zones seulement. Pour savoir si votre zone le permet, renseignez-vous au service d'urbanisme.

Un seul logement accessoire est autorisé par unité d'habitation. Il doit comprendre au maximum 3,5 pièces et au moins une entrée indépendante. Une case de stationnement hors rue doit être prévue pour le logement aménagé.

Oui :	
Sous-sol seulement :	
Non :	

### Pour de plus amples informations

Municipalité de Sainte-Sophie  
Service d'urbanisme  
2199, boulevard Sainte-Sophie,  
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1  
Téléphone : 450 438-7784, poste 5201  
Télécopieur : 450 438-0858  
Courriel : mmajor@stesophie.ca



Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h

# Demande de permis d'agrandissement

## Bâtiment principal

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

Identification *Propriétaire*

*Requérant (1)*

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone 1 : \_\_\_\_\_  
Téléphone 2 : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

(1) Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez nous transmettre une procuration signée de ce dernier

### Documents à joindre **obligatoirement** à la demande :

#### 1. **Croquis d'implantation**

- Sur une copie de votre certificat de localisation, localisez l'agrandissement projeté et indiquez les distances par rapport aux limites de propriété.

#### 2. **Description détaillée des travaux**

- Élévation de chacun des côtés de l'agrandissement;
- Plan illustrant l'aménagement intérieur;
- Détails de construction :
- Dimension des pièces, des fenêtres et des portes;
  - Usage de chacune des pièces (salon, salle de bain, chambre, etc.);
  - Structure des murs (porteurs et non porteurs);
  - Finition intérieure (type de revêtement murs et planchers);
  - Revêtement extérieur;
  - Fondation (profondeur, largeur, épaisseur);
  - Charpente (poutrelles, fermes de toit, murs).

★ Le propriétaire à l'entière responsabilité de faire **signer ses plans par un professionnel** membre en règle de l'ordre reconnu et en fonction de la loi qui régit leurs champs professionnels respectifs.

- Autres documents pouvant être exigés** (projet d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, plan ou rapport d'un expert en bâtiments, plan de subdivision cadastrale, test de sol, etc.).

Entrepreneur  ou **Auto construction**

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
R.B.Q. : \_\_\_\_\_

Coût (estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : \_\_\_\_\_ \$

Durée des travaux : Début : \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



Sainte-Sophie

**Espace réservé au service d'urbanisme**

Matricule : \_\_\_\_\_ Secteur de zone : \_\_\_\_\_  
N° lot (s) : \_\_\_\_\_ C.O.S. : \_\_\_\_\_  
Type de lot : \_\_\_\_\_ N° de la demande : \_\_\_\_\_